

La Dihal ouvre la plateforme numérique Résorption Bidonvilles, un nouvel outil pour renforcer et simplifier la mise en œuvre des actions de résorption des bidonvilles dans les territoires

Lancée le 16 mai 2019, la plateforme Résorption Bidonvilles vient renforcer et simplifier le pilotage local et national de la politique de résorption des bidonvilles dont la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) suit la mise en œuvre.

<https://action-bidonvilles.beta.gouv.fr>

Développée depuis octobre 2018 au sein de la *Fabrique numérique*, incubateur de « start-up d'État » des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la plateforme **Résorption Bidonvilles**, permet aux utilisateurs de renseigner et suivre en temps réel l'implantation des bidonvilles et grands squats, les actions de résorption et leurs résultats. Elle propose une représentation cartographique et des recherches intelligentes sur les sites et les actions.

La plateforme *Résorption Bidonvilles* aura pour effet de renforcer et simplifier les outils de pilotage local et national de cette politique, d'optimiser le partage des informations stimulant les partenariats et de rendre davantage visibles les résultats et les solutions qui marchent. Elle contribuera par là même à lever les freins existants aujourd'hui (résistances au plan local, défaut de coordination des acteurs, manque de visibilité sur l'implantation des bidonvilles et le suivi), et donc à transformer la réalité sur le terrain par un développement d'actions de résorption durable.

Pensée pour les utilisateurs, elle a été créée en lien avec deux territoires expérimentateurs (la Haute-Garonne et la Gironde). Son développement va se poursuivre dans les 6 mois qui viennent avec l'appui d'une designer « expérience utilisateurs » recrutée dans le cadre d'un appel à projets de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC).

Ouverte dans un premier temps aux agents de l'État en préfecture et directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), elle sera élargie progressivement à tous les partenaires de cette politique, en premier lieu les collectivités territoriales et les associations.

Le gouvernement a donné en janvier 2018 une nouvelle impulsion à la politique de résorption des bidonvilles en fixant un cadre d'action renouvelé avec un objectif clair de résorption des bidonvilles (instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 URL) et en l'inscrivant dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Ces bidonvilles concernent près de 16 000 personnes (dont environ 5 000 mineurs) originaires en majeure partie de Roumanie et de Bulgarie vivant dans plus de 400 sites. Les évacuations répétées au cours de ces dernières années, souvent suivies de réinstallations, n'ont pas permis une baisse durable du nombre de ces campements.

Pour parvenir à une résorption durable des bidonvilles, les solutions passent par une action partenariale à l'échelle d'un territoire (État, collectivités locales), une intervention sur tous les sites depuis l'implantation du site jusqu'à sa disparition, un accompagnement vers l'insertion des habitants dans le respect des lois de la République. C'est par de telles stratégies que des

viles comme Strasbourg ou Toulouse ont réussi à faire baisser significativement sur leur territoire le nombre de bidonvilles.

4 millions d'euros par an sont consacrés spécifiquement au soutien des stratégies territoriales, et 2 millions d'euros pour des actions dédiées au respect des droits des enfants. Ces financements jouent un effet levier pour la mobilisation d'autres crédits de droit commun, permettant de financer des actions d'insertion des habitants.

Nom du document : CP Lancement de la plateforme Résorption bidonvilles
Répertoire : H:
Modèle : D:\Users\d.andriaharimanana\AppData\Roaming\Microsoft\Templat
es\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : CHEVREAU Jordan
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 11/06/2019 16:04:00
N° de révision : 3
Dernier enregistr. le : 11/06/2019 16:08:00
Dernier enregistrement par : ANDRIAHARIMANANA Dina
Temps total d'édition : 4 Minutes
Dernière impression sur : 11/06/2019 16:10:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 2
Nombre de mots : 593 (approx.)
Nombre de caractères : 3 263 (approx.)